

Paris, le 16 juin 2014

Communiqué Intermittence

Futurs Composés, réseau national de la création musicale, rassemble plus de 200 structures, Centres Nationaux de Création Musicale, compositeurs et compositrices, ensembles musicaux, éditeurs et labels, festivals, indépendants, musiciens et musiciennes, scènes nationales et conventionnées ...

Ses membres, dans leur diversité, sont profondément concernés par l'enjeu majeur qui se joue autour de ce qu'on nomme « le conflit de l'intermittence » et qui, au-delà du monde artistique et culturel, représente aussi et surtout un enjeu social lié à la précarité grandissante affectant l'ensemble du monde du travail sur le territoire national.

Nous demandons donc que l'accord UNEDIC signé par des partenaires sociaux le 22 mars dernier ne soit pas agréé en l'état.

Nous sommes solidaires de la mobilisation des intermittents et nous demandons la réouverture des négociations sur la base des propositions du comité de suivi. La destruction progressive de ce régime de protection sociale, liée à la diminution des subventions accordées aux structures de production et de diffusion, fragilise particulièrement l'ensemble des acteurs de la création musicale en précarisant tout à la fois les structures, les musiciens, les interprètes et les compositeurs.

Une grève massive et l'annulation de festivals pourraient avoir des conséquences irréversibles pour ce secteur en danger.

Futurs Composés.